



COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie
BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : sforey@yonne.fff.fr

PV 200 SP 59

PV téléphonique de la Commission Sportive du 13 mai 2025

Président : M. Didier SCHMINKE

Présents : Messieurs Christian BÉNARD, Vincent CABIN et Mickaël ROMOJARO

Assiste : Mme Stéphanie FOREY (administratif)

Début de la réunion : 18h00

Changements dates, horaires, terrains

Match 53112128 du 10.05.2025 Chablis 2 – ECN 2 U13 D3 Gp H

La commission,

- Prend note du courriel du club de Chablis en date du vendredi 9 mai 2025, via leur messagerie officielle, demandant de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 21 mai 2025 à 17h00,
- Amende (5.24) de 30€ au club de Chablis pour Demande de report en Jeunes (2 jours avant la rencontre- soit après le jeudi midi).

Match 53109345 du 28.05.2025 Joigny 1 – Sens FC 1 U13 D1

La commission,

- Prend note de la demande du club de Joigny, via Footclubs, d'avancer la date de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 17 mai 2025 à 10h00.

Match 53110164 du 28.05.2025 Joigny 2 – St Fargeau 1 U13 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande du club de Joigny, via Footclubs, d'avancer la date de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 17 mai 2025 à 10h00.

Match 29830813 du 17.05.2025 St Denis Les Sens 1 – Joigny 2 U18 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande du club de St Denis Les Sens, via Footclubs, d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 17 mai 2025 à 14h30.

Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision

Match 28886418 du 18.05.2025 Varennes 2 – Toucy 3 D3 Gp D

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 18 mai 2025 à 12h30.

Occupation du terrain de St Florentin

La commission,

- Prend note du courriel de la mairie de St Florentin indiquant l'indisponibilité des terrains les 17 et 18 mai 2025,
- Décide de reporter les rencontres suivantes le mercredi 21 mai :
 - U13 D1 : Entente du Florentinois - Stade Auxerrois à 14h30
 - U13 D3 : Entente du Florentinois - Ravières à 14h30
 - U15 D2 : Entente du Florentinois - Cerisiers à 16h00
 - U18 D1 : Entente du Florentinois - Chevannes/Charbuy Fleury - à 18h

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision

Forfaits

Match 53111201 du 21/04/2025 St Sauveur 1 – Charny 1 U13 D3 Gp F

La commission,

- Prend note du courriel du club de Charny indiquant ne pas avoir fait forfait pour cette rencontre,
- Demande au club de Charny de fournir l'échange de courriels avec le club de St Sauveur et notamment leur accord de report de la rencontre, et ce pour lundi 19 mai, date impérative,
- Reporte sa décision à la prochaine réunion de la commission.

Match 53110416 du 07/05/2025 St Sérotin 1 – Paron 4 U13 D3 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de Paron via son adresse officielle, indiquant faire forfait pour sa rencontre contre St Sérotin,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Paron 4 au bénéfice de l'équipe St Sérotin 1,
- Score: St Sérotin 1= 3 buts; 3 points – Paron 4= 0 but; -1 point,
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club de Paron (amende 6.11).

Match 53110160 du 10/05/2025 AJ Auxerre 2 – Aillant 2 U13 D2 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Aillant, via son adresse officielle, indiquant faire forfait pour sa rencontre contre l'AJ Auxerre,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Aillant 2 au bénéfice de l'équipe AJ Auxerre 2,
- Score: AJ Auxerre 2 = 3 buts ; 3 points – Aillant 2 = 0 but ; -1 point,
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club d'Aillant (amende 6.11),
- Donne les frais de déplacement de l'Arbitre à la charge du club d'Aillant,
- Rappelle à ce dernier que lorsque leur forfait survient après le vendredi 16h00, il est de leur responsabilité de prévenir l'arbitre en plus du club adverse et du District.



Match 53110613 du 18.05.2025 Entente Florentinois 2 – Brienon /Champlost 1 U13 D2 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club de Brienon, via son adresse officielle, indiquant faire forfait pour sa rencontre contre l'Entente Florentinois,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Brienon/Champlost 1 au bénéfice de l'équipe l'Entente Florentinois 2,
- Score: Entente Florentinois 2 = 3 buts ; 3 points – Brienon/Champlost 1 = 0 but ; -1 point,
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club de Brienon (amende 6.11),

Match 53110763 du 10/05/2025 Asquins Montillot/Vermenton 1 – Avallon/ECN 3 U13 D3 Gp C

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Asquins Montillot, via son adresse officielle, indiquant faire forfait pour sa rencontre contre Avallon/ECN,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Asquins Montillot/Vermenton 1 au bénéfice de l'équipe Avallon/ECN 3,
- Score: Asquins Montillot/Vermenton 1= 0 but ; -1 point - Avallon/ECN 3 = 3 buts ; 3 points
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club d'Asquins Montillot (amende 6.11).

Match 53111016 du 10/05/2025 St Denis Les Sens 1 – Sens Jeunesse 3 U13 D3 Gp E

La commission,

- Prend note du courriel du club de Saint Denis Les Sens, via son adresse officielle, indiquant que l'équipe de Sens Jeunesse ne s'est pas déplacée,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait non déclaré à l'équipe Sens Jeunesse 3 au bénéfice de l'équipe Saint Denis Les Sens 1,
- Score: St Denis Les Sens 1 = 3 buts ; 3 points – Sens Jeunesse 3 = 0 but ; -1 point,
- Amende de 45€ pour Forfait non déclaré jeunes au club de Sens Jeunesse (amende 6.14).

Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision

Match 53112129 du 10/05/2025 Entente Florentinois 3 – Héry 2 U13 D3 Gp H

La commission,

- Prend note du courriel du club de l'Entente du Florentinois, via son adresse officielle, indiquant faire forfait pour sa rencontre contre Héry,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Entente Florentinois 3 au bénéfice de l'équipe Héry 2,
- Score: Entente Florentinois 3 = 0 but ; -1 point – Héry 2 = 3 buts ; 3 points
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club de l'Entente du Florentinois (amende 6.11).

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision



Match du 10/05/2025 Tanlay 1 – Ravières 2 U13 D3 Gp H

La commission,

- Prend note du courriel du club de Ravières, via son adresse officielle, indiquant faire forfait pour sa rencontre contre Tanlay,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Ravières 2 au bénéfice de l'équipe Tanlay 1,
- Score: Tanlay 1 = 3 buts; 3 points – Ravières 2 = 0 but ; -1 point
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club de Ravières (amende 6.11).

Match 53113761 du 10/05/2025 Appoigny 2 - Entente Florentinois 2 U15 D3 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club de l'Entente du Florentinois, via son adresse officielle, indiquant faire forfait pour sa rencontre contre Appoigny,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Entente Florentinois 2 au bénéfice de l'équipe Appoigny 2,
- Score: Appoigny 2 = 3 buts ; 3 points - Entente Florentinois 2 = 0 but ; -1 point,
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club de l'Entente du Florentinois (amende 6.11).

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision

Match 29830724 du 10/05/2025 Toucy/Saints 1 – Mont St Sulpice 1 U18 D2 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de Mont St Sulpice, via son adresse officielle, indiquant faire forfait pour sa rencontre contre Toucy/Saints,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Mont Saint Sulpice au bénéfice de l'équipe Toucy/Saints 1,
- Score: Toucy/Saints 1= 3 buts; 3 points – Mont Saint Sulpice 1= 0 but, - 1 point,
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club de Mont Saint Sulpice (amende 6.11).

Match 29830811 du 10/05/2025 Paron 3 – Joigny 2 U18 D2 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club de Paron via son adresse officielle, indiquant faire forfait pour sa rencontre contre Joigny ,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Paron 3 au bénéfice de l'équipe Joigny 2,
- Score: Paron 3= 0 but; -1 point,– Joigny 2= 3 buts; 3 points,
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club de Paron (amende 6.11).

Match 29831160 du 10/05/2025 Varennes 1 – Avallon/ECN 2 U18 D2 Gp C

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Avallon via son adresse officielle, indiquant faire forfait pour sa rencontre contre Varennes,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Avallon/Ecn 2 au bénéfice de l'équipe Varennes 1
- Score: Varennes 1= 3 buts ;3 points– Avallon/ECN 2= 0 but ; - 1 point,
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club d'Avallon (amende 6.11).

Réserve

Match 29830725 du 10/05/2025 Aillant 1 – Courson Toucy 1 U18 D2 Gp A

La commission,

- Prend note de la réserve technique posée par le club d'Aillant et confirmée par courriel en date du 10 mai, via l'adresse officielle du club,
- Transmet à la CDA pour suites à donner,
- Prend également note de la réserve d'avant match posée par le club d'Aillant et confirmée par courriel en date du 10 mai, via l'adresse officielle du club,
- Reporte sa décision à la prochaine réunion de la commission sportive.

FMI

La Commission rappelle que selon les règlements des championnats du District, les Feuilles de match papier doivent être transmises via l'adresse officielle du club dans les délais suivants :

- Match le samedi : Dans les 24h
- Match le dimanche : Le Soir même avant minuit.

Match 53343077 du 08/05/2025 AJ Auxerre 1 – Avallon/ECN 1 Coupe de l'Yonne U15

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de l'AJ Auxerre,
- Enregistre le score : AJ Auxerre 1 = 2 – Avallon/ECN 1 = 2 (4 tab 2)

Match 53343093 du 08/05/2025 Toucy/Diges Pourrain 1 – Avallon/ECN 1 Coupe de l'Yonne U18

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Toucy,
- Enregistre le score : Toucy/Diges Pourrain 1 = 1 – Avallon/ECN 1 = 0

Match 53343097 du 08/05/2025 FC Gâtinais 1 – Magny 1 Coupe Challenger U18

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club du FC Gâtinais,
- Enregistre le score : FC Gâtinais 1 = 0 – Magny 1 = 3

Match 53343096 du 08/05/2025 Mont St Sulpice 1 – Auxerre SC 1 Coupe Challenger U18

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club du Mont St Sulpice,
- Enregistre le score : Mont St Sulpice 1 = 2 – Auxerre SC 1 = 4

Match 53110161 du 10/05/2025 Aillant 1 – AJ Auxerre 3 U13 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Aillant,
- Enregistre le score : Aillant 1 = 0 – AJ Auxerre 3 = 2



Match 53110312 du 10/05/2025 Avallon/ECN 1 – Auxerre Stade 2 U13 D2 Gp C

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Avallon,
- Enregistre le score : Avallon / ECN 1 = 2 – Auxerre Stade 2 = 2

Monsieur Mickaël ROMOJARO n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision

Match 53110435 du 10/05/2025 Vinneuf 1 – Paron 4 U13 D3 Gp A

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match du club de Vinneuf,
- Enregistre le score : Vinneuf 1 = 4 – Paron 4 = 1

Match 53110433 du 10/05/2025 Sens Jeunesse 2 – St Sérotin 1 U13 D3 Gp A

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Sens Jeunesse,
- Enregistre le score : Sens Jeunesse 2 = 12 – St Sérotin 1 = 1

Match 53110759 du 19/04/2025 Avallon / ECN 3 Champs sur Yonne 2 U13 D3 Gp C

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Avallon,
- Enregistre le score : Avallon/ECN 3 = 0 – Champs sur Yonne 2 = 2

Match 53111015 du 10/05/2025 Gâtinais 2 – Fontaine Malay 1 U13 D3 Gp E

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Gâtinais,
- Enregistre le score : Gâtinais 2 = 0 – Fontaine Malay 1 = 7

Match 53111014 du 10/05/2025 St Clément 1 – St Julien 1 U13 D3 Gp E

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de St Clément,
- Enregistre le score : St Clément 1 = 3 – St Julien 1 = 9

Match 53111213 du 10/05/2025 Charny 1 – Entente Toucy/Champ. 2 U13 D3 Gp F

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Charny,
- Enregistre le score : Charny 1 = 4 – Entente Toucy/Champ. 2 = 3

Match 53124975 du 10/05/2025 Entente Toucy/Saints 1- Joigny 1 U13 U15 F

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Toucy,
- Enregistre le score : Toucy/Saints 1 = 3 – Joigny 1 = 3

Match 29830668 du 10/05/2025 Joigny 1 – Paron 2 U18 D1

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Joigny,
- Enregistre le score : Joigny 1 = 5 – Paron 2 = 3

Match 29830725 du 10/05/2025 Aillant 1 – Courson/Toucy 1 U18 D2 Gp A

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Aillant,
- Enregistre le score : Aillant 1 = 5 – Courson/Toucy 1 = 1

Match 28949640 du 11/05/2025 Courson 1 – Avallon 2 Départemental 2 Gp B

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Courson,
- Enregistre le score : Courson 1 = 1 – Avallon 2 = 1

Match 29222975 du 11/05/2025 ECN 3 – Serein HV 1 Départemental 3 Gp C

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec de l'Arbitre de la rencontre,
- Enregistre le score : ECN 3 = 1 – Serein HV 1 = 2

Bug FMI

Match 29830667 du 10/05/2025 Chevannes/Charbuy Fleury 1 – Avallon/ECN 1 U18 D1

La commission,

- Prend note du courriel de l'Arbitre de la rencontre indiquant l'impossibilité de clôturer la FMI,
- Demande aux clubs de Chevannes et Avallon de transmettre une feuille de match papier, et ce pour lundi 19 mai 2025, date impérative.

Absences de Délégués

Match 53112108 du 07/05/2025 Entente Florentinois 3 – Chablis 2 U13 D3 Gp H

La commission,

- Prend note du courriel du club de l'Entente Florentinois, via leur adresse officielle, signalant la présence en tant que délégué lors de ce match de Monsieur Yoann NAULT.

Matches U13

La commission note l'absence de délégués sur les matchs ci-dessous et réserve les sanctions qui seront appliquées pour sa prochaine réunion :

- Fontaine La Gaillarde : match contre St Denis Les Sens
- Joigny : match contre St Fargeau
- Gron Véron : match contre Sens FC
- Aillant: match contre Brienon/Champlost
- Venoy St Bris: match contre Gurgy
- Entente Florentinois : match contre Mont St Sulpice
- Courson : match contre Magny

Homologation de tournois

La commission, en lien avec la commission technique, homologue les tournois suivants :

- Champs sur Yonne : Tournoi Vétérans le 23 mai 2025
- Serein HV : Tournoi de sixte le 29 juin 2025
- Sens FC : Tournoi U11 (6 septembre 2025) et U13 (7 septembre 2025)

Désignation des Délégués

La commission prend note de la désignation de délégué officiel du district pour les matchs suivants :

- Match 53109346 du 17.05.2025 St Georges 1 – UF Tonnerrois 1 U13 D1
 - **Monsieur Éric SCIAUD**
- Match 28261945 du 18.05.2025 Malay Le Grand 1 contre Héry 1 D1
 - **Monsieur Adelino DAS NEVES**
- Match 28280295 du 18.05.2025 Champigny 1 – St Denis Les Sens 1 D2
 - **Monsieur Eric SCIAUD**
- Match 28280297 du 18.05.2025 Migennes 2 – Mont Saint Sulpice 1 D2
 - **Monsieur Michel LE RUEN**

Divers

Demande du club de l'UF Tonnerrois

La commission,

- Prend note du courriel du club de l'UF Tonnerrois, via leur adresse officielle, demandant l'accord de la commission pour que les joueurs du club soient accompagnés d'enfants lors de leur entrée sur le terrain le 18 mai 2025 (rencontre contre Toucy),
- Valide l'organisation proposée par l'UF Tonnerrois pour son avant match.

Demande du club de Champigny

La commission,

- Prend note du courriel du club de Champigny, via leur adresse officielle, demandant à ce que les joueurs du club puissent être accompagnés d'enfants lors de leur entrée sur le terrain le 18 mai 2025 (rencontre contre St Denis Les Sens),
- Donne son accord.

Demande du club de Varennes

La commission,

- Prend note du courriel du club de Varennes, via leur adresse officielle, demandant à ce que les joueurs du club puissent être accompagnés d'enfants lors de leur entrée sur le terrain le 18 mai 2025 (rencontre contre Champs sur Yonne),
- Donne son accord.

Blessures

La commission,

- Prend note des courriels des arbitres indiquant les blessés lors des rencontres du week end,
- Souhaite un prompt rétablissement à Messieurs Boubacar DIALLO DIALLO, jeune joueur de Paron, César RICHARD, joueur de St Georges et Lucas EVERHARD, joueur de St Clément.

Tirages des Finales Coupes de l'Yonne

La Commission a procédé au tirage des Finales de Coupe de l'Yonne et sont donc programmées :

Coupe de l'Yonne U13 Espoir : MONT ST SULPICE 1 contre GRON VÉRON 1

Coupe de l'Yonne U13 Excellence : UF TONNERROIS 1 contre ST FARGEAU 1

Coupe de l'Yonne U13 Élite : JOIGNY 1 contre AJ AUXERRE 1

Coupe Challenger U18 : AUXERRE SC 1 contre MAGNY 1

Coupe de l'Yonne U18 : APPOIGNY 1 contre TOUCY 1

Coupe Challenger U15 : PONT SUR YONNE 1 contre CERISIERS 1

Coupe de l'Yonne U15 : AJA 1 contre HÉRY 1

Coupe Challenger Féminines : RAVIERES/SEMUR/ÉPOISSES 1 contre GURGY 1

Coupe de l'Yonne féminines : CHAMPIGNY 1 contre CHARMOY 1

Coupe Prével : COULANGES 1 contre VINNEUF COURLON 1

Coupe de l'Yonne : VARENNES 1 contre APPOIGNY 2

Fin de la réunion : 18h30.

Le Président de séance,

SCHMINKE DIDIER



« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. ».